

Sommaire exécutif

Objectif et méthodologie de l'évaluation

La présente évaluation s'inscrit dans le cadre d'une évaluation plus vaste du Partenariat mondial pour l'éducation (GPE), laquelle comporte 30 évaluations au niveau des pays et se déroule sur une période de trois ans, de 2017 à 2020. Elle cherche à évaluer i) les contributions du Partenariat mondial pour l'éducation au renforcement des systèmes éducatifs et, finalement, ses contributions aux résultats éducatifs dans le domaine des apprentissages, de l'équité et de l'inclusion, et donc ii) la pertinence, l'efficacité et l'efficacé de la théorie du changement du Partenariat mondial et de son modèle opérationnel au niveau des pays. L'évaluation repose sur une méthodologie de recherche mixte en sciences sociales fondée sur la théorie, connue sous le nom d'analyse des contributions.

Réalisée entre mars et juillet 2018, l'évaluation couvre le soutien du Partenariat mondial de 2010 à 2017. Elle s'appuie sur une étude documentaire, une analyse de bases de données et une revue de littérature, ainsi que sur des consultations menées auprès de 39 parties prenantes gouvernementales, multilatérales, bilatérales, universitaires, scolaires et non gouvernementales au Libéria et à Washington (DC).

L'éducation au Libéria

Le Libéria est un pays fragile et à faible revenu, ayant une population de 4,6 millions d'habitants (Banque mondiale, 2016). Après près de trois décennies de guerre civile intermittente, le pays a connu son premier changement démocratique

pacifique de gouvernement en 2018. En raison de la pauvreté généralisée et des graves conséquences socio-économiques de l'épidémie d'Ebola, en 2014-2015, le pays affiche l'un des indices de développement humain les plus bas du monde (0,427 en 2015). Le Libéria se caractérise en outre par une répartition extrêmement inégale des richesses, des ressources et des infrastructures entre la capitale, Monrovia, et le reste du pays.

Le ministère de l'Éducation chapeaute l'éducation de la petite enfance, l'éducation de base et l'éducation secondaire, et il supervise également les écoles privées, les écoles de missions et les écoles communautaires. Entre 2008 et 2015, la population d'âge scolaire du Libéria a crû de 1 million à 1,7 million. En tout, 1,4 million d'élèves étaient inscrits à l'école en 2015, dont 822 006 au programme d'éducation de base (6-14 ans).

Jusqu'à présent, le Libéria a rédigé deux plans sectoriels de l'éducation. **La présente évaluation porte sur la mise en œuvre du plan sectoriel de l'éducation 2010-2020 et sur l'élaboration du plan sectoriel de l'éducation Getting to Best (PSE-G2B) 2017-2021.**

Le plan sectoriel de l'éducation 2010-2010 visait à combler les lacunes importantes suivantes dans le secteur de l'éducation : (a) le grand nombre d'enfants plus âgés que la normale, (b) le manque d'enseignants qualifiés (et un corps d'enseignants très majoritairement masculin) et de matériel pédagogique et didactique dans les écoles, (c) les faibles capacités administratives et gestionnelles des services du ministère de l'Éducation à tous les paliers de gouvernement et (d) le piteux état des écoles et des salles de classes.

Le Partenariat mondial pour l'éducation au Libéria

Le Libéria a adhéré au Partenariat mondial pour l'éducation en 2007 et est représenté au Conseil d'administration par le groupe constitutif Afrique 3. Il a reçu deux financements de mise en œuvre du plan sectoriel de l'éducation (ESPIG) d'importance décroissante et un financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation (ESPDG). L'agent partenaire du Partenariat mondial au Libéria, la Banque mondiale, a également reçu un financement pour la préparation du programme (PDG). La période couverte par l'évaluation correspond à la période visée par le financement de 40 millions de dollars américains de l'ESPIG (2010-2016), lequel a soutenu la mise en œuvre du plan sectoriel de l'éducation 2010-2020 par l'intermédiaire du projet sur l'éducation de base du Partenariat mondial pour l'éducation (BEP GPE), dirigé par la Banque mondiale. La mise en œuvre de la plus récente ESPIG du Libéria n'avait pas encore commencé en juin 2018.

Contributions du Partenariat mondial pour l'éducation à la planification sectorielle

État de la planification sectorielle au Libéria, 2010-2017

La préparation du PSE-G2B 2017-2021, pilotée par le gouvernement, a été participative et fondée sur des données sectorielles plus pertinentes qu'antérieurement. Par rapport au plan sectoriel précédent, le PSE-G2B comprend les améliorations suivantes : une meilleure harmonisation avec les principales politiques et stratégies nationales (en matière d'éducation), une plus grande appropriation par le gouvernement et une participation accrue des OSC, un cadre de résultats rigoureux ainsi que des

priorités davantage fondées sur les faits et les programmes (c'est-à-dire conformes à l'analyse du secteur de l'éducation [ASE] effectuée en 2016). Le processus de planification a également été jugé « raisonnablement » inclusif. Des préoccupations ont néanmoins été soulevées concernant la capacité de mise en œuvre du nouveau gouvernement, l'absence de plan opérationnel, les déficits de financement prévus (95 millions de dollars américains sur quatre ans) et les limites de la planification budgétaire.

Les contributions du Partenariat mondial pour l'éducation

Le financement du Partenariat mondial pour l'éducation a été un stimulant pour la préparation du plan sectoriel de l'éducation. La perspective d'obtenir un financement de l'Initiative de mise en œuvre accélérée de l'Éducation pour tous (IMOA – EPT) a été un catalyseur essentiel de l'élaboration du premier plan sectoriel de l'éducation exhaustif du Libéria en 2010, après des décennies de guerre civile. L'arrêt imminent du BEP GPE et les conditions de financement à respecter pour obtenir une deuxième ESPIG ont déterminé le calendrier d'élaboration du PSE-G2B.

Le Secrétariat du Partenariat mondial pour l'éducation a facilité l'élaboration du plan sectoriel de l'éducation en fournissant des services d'assistance technique et d'assurance qualité ainsi que des conseils sur les processus de planification participative.

Le Partenariat mondial pour l'éducation a fourni des ressources par l'intermédiaire d'ESPDG tant pour le plan sectoriel de l'éducation 2010-2020 que pour le plan sectoriel PSE-G2B, qui ont couvert la plupart des coûts d'élaboration du plan. En 2016, l'ESPDG, d'un montant de 500 000 dollars américains, a financé une ASE ciblée et un recensement scolaire, qui étaient nécessaires pour répondre aux exigences du Partenariat mondial pour l'éducation

relativement à l'utilisation de données fiables et récentes aux fins de la planification sectorielle.

Bien que le ministère de l'Éducation ait été le principal responsable de l'élaboration du PSE-G2B, **la Banque mondiale, en sa qualité d'agent partenaire, a assuré le leadership et fourni des services d'assistance technique** à toutes les étapes du processus, en particulier pour la rédaction du plan, l'analyse sectorielle et la collecte des données.

Contributions du Partenariat mondial pour l'éducation au dialogue et au suivi sectoriels

État du dialogue et du suivi sectoriels au Libéria

Depuis 2009, le Comité de développement du secteur de l'éducation (CESD) est la principale instance de coordination et de dialogue du secteur de l'éducation. Certains membres du CESD font aussi partie du Groupe local des partenaires pour l'éducation (GLPE), constitué à la fin de 2017 pour faciliter l'endossement et la mise en œuvre ultérieure du PSE-G2B ainsi que la prise de décisions par consensus.

Depuis sa création, le CESD est devenu plus structuré et plus inclusif, les OSC et les ONGI y ayant adhéré entre 2013 et 2015, en partie en raison de la nécessité accrue de coordination sectorielle pendant l'épidémie d'Ebola. Bien que le CESD soit considéré comme un organe efficace pour le dialogue sectoriel, il est surtout axé sur l'échange d'information plutôt que sur la prise de décisions et l'harmonisation. Lassées par les chevauchements entre le CESD et le GLPE, certaines parties prenantes sont d'avis que le CESD est superflu. À l'heure actuelle, aucun représentant du secteur privé ou d'autres prestataires d'éducation non publics n'est membre du CESD, même si les écoles autres que

publiques représentaient 46 % des inscriptions d'élèves en 2015.

En ce qui concerne le suivi sectoriel, trois revues sectorielles conjointes de l'éducation (RSCE) ont été effectués au cours de la période de référence (2012, 2013, 2015) et ont été largement participatives et inclusives. Les conclusions et les recommandations de la plus récente RSCE ont en partie éclairé l'élaboration du PSE-G2B. Certaines parties prenantes ont cependant mis en doute l'utilité des revues conjointes, les considérant comme des listes de contrôle coûteuses. En outre, les RSCE ne semblaient pas faire un suivi systématique des progrès réalisés par le secteur pour atteindre les objectifs et les priorités établis dans le plan sectoriel de l'éducation 2010-2020.

Les contributions du Partenariat mondial pour l'éducation

Au cours de la période considérée, le Partenariat mondial pour l'éducation a utilisé les moyens ci-dessous pour soutenir les mécanismes nationaux existants de dialogue et de suivi sectoriels :

- **Le plaidoyer du Secrétariat du Partenariat mondial pour l'éducation** en faveur d'une plus grande importance du CESD en tant qu'instance inclusive de délibération et **d'assistance au ministère de l'Éducation** pour la formation d'un consensus en vue de l'endossement du PSE-G2B;
- **Le plaidoyer cohérent du responsable-pays du Partenariat mondial lors des visites dans le pays, de l'agence de coordination et de l'agent partenaire pour la participation et l'inclusion des OSC** aux étapes de planification, de suivi et de dialogue sectoriels. Rien ne prouve que le financement du Fonds de la société civile pour l'éducation (FSCE) (2009-2012), accordé au Comité technique de l'éducation pour tous du Libéria pour avoir fait pression en faveur d'une augmentation des dépenses nationales

d'éducation à 20 %, ait influencé le dialogue et la prise de décisions sectoriels;

- **Le soutien financier apporté par le Partenariat mondial pour l'éducation aux activités de suivi et les rappels fréquents de l'agent partenaire** visant la réalisation de RSCE à intervalles réguliers.

Contributions du Partenariat mondial pour l'éducation au financement sectoriel

État du financement sectoriel au Libéria, 2010-2017

Entre 2010 et 2017, le budget total de l'éducation nationale a augmenté de 64 % en termes nominaux pour atteindre 83,8 millions de dollars américains. De même, la part de l'éducation dans le budget total de l'État est passée de 13 % à 15 % au cours de la même période, bien que le financement ait chuté aussi bas que 10,6 % pendant la crise due à l'épidémie d'Ebola en 2014-2015. Les dépenses de fonctionnement de l'éducation, exprimées en pourcentage des dépenses de fonctionnement de l'État ont augmenté, passant de 15,9 % en 2015-2016 à 16,3 % en 2016-2017, mais demeurent inférieures à l'objectif de 20 % du Partenariat mondial pour l'éducation.

La part du budget total de l'éducation accordée au ministère de l'Éducation a progressivement diminué, passant de 62 % en 2012-2013 à 52 % en 2015-2016. Selon les estimations du ministère de l'Éducation, 40 % du budget consacré à l'éducation a été alloué à l'enseignement primaire depuis au moins 2012. Par comparaison, en 2014-2015, l'enseignement supérieur représentait 32 % du budget de l'enseignement public, alors qu'il y avait 12 fois plus d'élèves inscrits dans le primaire que d'étudiants inscrits dans un programme d'enseignement supérieur. La part des fonds du ministère de l'Éducation

allouée aux dépenses de personnel s'est élevée en moyenne à 80 % pendant la majeure partie de la période de référence. Les contributions des bailleurs de fonds ont donc été le principal financement des dépenses en immobilisations et des autres investissements dans le secteur libérien de l'éducation. Entre 2012 et 2016, une tranche de 8 % à 12 % de l'APD totale accordée au Libéria a été affectée au secteur de l'éducation. Les financements des bailleurs de fonds ont représenté de 30 % à 50 % du budget total de l'éducation pour la période 2011-2014. Les bailleurs de fonds ont cependant décaissé l'APD principalement selon des modalités propres à des projets, au moyen de systèmes parallèles.

Les contributions du Partenariat mondial pour l'éducation

Les conditions de financement propres à l'ESPIG et les activités de plaidoyer menées par l'intermédiaire du Secrétariat du Partenariat mondial pour l'éducation ont contribué à sensibiliser davantage le gouvernement à la nécessité d'atteindre les seuils de dépenses en éducation du Partenariat mondial pour l'éducation. Le Fonds de la société civile pour l'éducation (2009-2012) a accordé au Comité technique de l'éducation pour tous du Libéria un financement pour ses activités de sensibilisation visant à porter les dépenses nationales d'éducation à 20 %, mais les effets de ce financement ne sont pas connus.

Les conditions de financement du Partenariat mondial pour l'éducation pourraient avoir contribué à protéger les niveaux de mobilisation de financements de l'éducation nationale dans au moins un cas. Pour éviter les compressions budgétaires prévues en 2016, le ministère de l'Éducation a avancé l'argument selon lequel une diminution du financement pouvait compromettre l'octroi d'un financement par le Partenariat mondial pour l'éducation, ce qui a eu

pour effet de maintenir le niveau des dépenses d'éducation du Ministère.

Peu de données indiquent que l'augmentation des dépenses d'éducation, tant en termes absolus que relatifs, soit due à l'influence du Partenariat mondial pour l'éducation, sauf en ce qui concerne l'octroi progressif des subventions aux écoles dans le cadre du GPE BEP, qui a entraîné une augmentation ponctuelle des dépenses publiques d'éducation sous la forme d'un transfert de 790 000 dollars américains au ministère de l'Éducation en 2014-2015. Rien n'indique que le soutien du Partenariat mondial pour l'éducation ait eu une incidence sur l'allocation des ressources à l'éducation de base ni qu'il ait remplacé le financement national de l'éducation.

Le financement par le Partenariat mondial pour l'éducation a contribué de manière importante à la mobilisation des ressources dans le secteur de l'éducation. Entre 2012-2013 et 2015-2016, l'ESPIG a représenté 13 % des dépenses publiques d'éducation et 15 % des contributions totales des bailleurs de fonds au secteur. L'évaluation n'a cependant pas permis de **prouver que le Partenariat mondial pour l'éducation a contribué à améliorer la qualité et la quantité des financements des bailleurs des fonds.** Les parties prenantes gouvernementales ont néanmoins fait valoir que le financement du Partenariat mondial pour l'éducation **renforçait la légitimité du ministère de l'Éducation** en tant que bénéficiaire potentiel de financement aux yeux des bailleurs de fonds.

Les parties prenantes ont estimé que la condition du financement du Partenariat mondial pour l'éducation selon laquelle la responsabilité de la mise en œuvre et de la gestion financière du GPE BEP incombe au ministère de l'Éducation plutôt qu'à des organismes d'exécution extérieurs au Ministère, était plus économique et favorisait davantage le renforcement des capacités du Ministère que d'autres projets de bailleurs de fonds.

Contributions du Partenariat mondial à la mise en œuvre du plan sectoriel

État de la mise en œuvre du plan sectoriel au Libéria, 2010-2017

La mise en œuvre du plan sectoriel de l'éducation 2010-2020 n'a pas été faite de manière systématique. Elle a également été partielle et a connu d'importants retards en raison des contraintes de financement, des difficultés logistiques et des changements à la tête du ministère de l'Éducation, ainsi que de l'absence initiale d'un plan opérationnel et de l'épidémie d'Ébola. Compte tenu de ces difficultés, le plan sectoriel de l'éducation est devenu désuet et n'a pu servir de document d'orientation unificateur au ministère de l'Éducation. La planification en vue du PSE 2017-2021 a par ailleurs commencé en 2015, ce qui témoigne d'un engagement faible à l'égard du PSE 2010-2020 à mi-parcours de sa période de mise en œuvre.

Sept des 56 indicateurs stratégiques du PSE 2010-2020 ont atteint leur objectif ou fait état de progrès significatifs, 11 ont montré des progrès limités, 12 n'ont pas atteint leur objectif tandis que l'état d'avancement de 26 d'entre eux n'a pas été évalué ou demeure incertain en 2016.

Le financement des bailleurs de fonds et l'assistance technique des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux, outre leur rôle en tant que membres du Partenariat mondial pour l'éducation, ont grandement contribué à la mise en œuvre du plan sectoriel de l'éducation 2010-2020. Bien que les activités des bailleurs de fonds n'aient pas nécessairement été organisées autour du plan sectoriel, les progrès réalisés vers l'atteinte de bon nombre des objectifs du PSE sont attribuables aux contributions des bailleurs de fonds.

Les contributions du Partenariat mondial pour l'éducation

L'ESPIG d'un montant de 40 millions de dollars américains accordée pour la mise en œuvre du GPE BEP au Libéria a été le premier financement octroyé au secteur de l'éducation après la guerre que le ministère de l'Éducation a géré et administré entièrement. Les changements sectoriels et les facteurs contextuels (par exemple, l'adoption de la loi de 2011 sur la réforme de l'éducation, le changement à la tête du ministère de l'Éducation, l'embauche d'un coordonnateur des bailleurs de fonds) ont donné lieu à de multiples cycles de restructuration du GPE BEP et à des retards importants de sa mise en œuvre, repoussant ainsi de 2013 à 2016 la date d'achèvement du projet. En dépit de tous ces changements, le GPE BEP a réussi à demeurer en phase avec le PSE 2010-2020 tout en tenant compte de l'évolution des priorités du ministère de l'Éducation. En 2016, tous les objectifs du GPE BEP avaient été atteints ou dépassés. Voici quelques exemples de réalisations :

Renforcement des capacités de gestion et de responsabilisation aux niveaux central et des écoles (5,5 millions de dollars américains)

- Embauche d'un coordonnateur du renforcement des capacités pour effectuer une évaluation des lacunes en matière de capacités et élaborer une stratégie pour les combler;
- Formation et ateliers sur le système d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE) et suivi et évaluation dispensés aux trois services du ministère de l'Éducation;
- Financement de deux revues conjointes du secteur de l'éducation.

Construction d'écoles dans les zones rurales (18,8 millions de dollars américains)

- Construction de 303 salles de classe dans 41 écoles sur 35 sites, offrant des places à près de 11 000 élèves;
- Formation sur la supervision des travaux de construction dispensée aux ingénieurs, au personnel technique et aux entrepreneurs locaux du ministère de l'Éducation;
- Mises à jour annuelles d'une base de données sur la construction d'écoles et élaboration de lignes directrices sur le choix du site, la conception et la qualité de la construction.

Achat et distribution de matériel éducatif (13,2 millions de dollars américains)

- Achat de 20 000 guides de l'enseignant pour les classes de la 5^e à la 9^e année, d'un million de manuels scolaires, d'un million de livres de lecture supplémentaires pour les classes de la 1^{re} à la 4^e année et de matériel didactique pour les classes de la 1^{re} à la 9^e année;
- Embauche d'un spécialiste du matériel pédagogique pour aider le bureau des programmes d'études à mettre à jour le programme national.

Subventions aux écoles (2,4 millions de dollars américains)

- Formation sur l'utilisation et la distribution de subventions aux écoles et sur la création d'associations parents-enseignants et de comités de gestion scolaire dispensée aux écoles dans les 15 circonscriptions, ce qui a permis à 2 579 écoles primaires publiques d'ouvrir des comptes bancaires, d'élaborer des plans d'utilisation des subventions et de recevoir en moyenne 1 000 dollars américains chacune.

Des préoccupations subsistent à l'égard de la durabilité des réalisations. Les écoles nouvellement construites ont manqué d'enseignants qualifiés, le gouvernement a cessé d'octroyer des subventions aux écoles au-delà des seuils de financement du Partenariat mondial pour l'éducation et le roulement fréquent du personnel du ministère de l'Éducation a réduit l'efficacité des activités de renforcement des capacités.

Facteurs, autres que les contributions du Partenariat mondial pour l'éducation, affectant le changement

Les facteurs qui ont eu une incidence favorable sur le changement dans les domaines décrits ci-dessus comprenaient (i) les capacités locales existantes et l'engagement en faveur d'une planification sectorielle participative et fondée sur des données probantes du ministère de l'Éducation et des parties prenantes du secteur de l'éducation; (ii) le financement des bailleurs de fonds et l'assistance technique des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux, en dehors de leurs fonctions à titre de membres du Partenariat mondial pour l'éducation.

Les facteurs qui ont eu une incidence négative sur le changement ont été les suivants : (i) l'insuffisance des données dans le secteur de l'éducation; (ii) l'épidémie d'Ebola en 2014-2015; (iii) le roulement fréquent du personnel du ministère de l'Éducation; (iv) les investissements publics privilégiant l'infrastructure et la sécurité sur l'éducation et la santé; (v) une baisse des cours internationaux des produits de base qui a fait baisser les recettes publiques; (vi) les subventions importantes octroyées aux écoles privées et religieuses ainsi qu'à l'enseignement supérieur, qui ont eu pour effet de réduire les allocations de financement à l'éducation de base; (vii) les lacunes du financement dans le cadre du PSE et l'absence de pertinence pour les bailleurs de fonds.

Résultats imprévus du soutien du Partenariat mondial pour l'éducation

L'évaluation n'a trouvé aucune preuve d'effets imprévus, positifs ou négatifs, du soutien du Partenariat mondial pour l'éducation.

Changement au niveau des systèmes

Malgré les difficultés logistiques, les bouleversements politiques et l'épidémie d'Ebola, le système d'éducation du Libéria a connu des améliorations notables entre 2010 et 2017. Des inquiétudes subsistent cependant quant à la durabilité des résultats. Les changements (et les lacunes) comprennent ce qui suit :

Accès à l'éducation, qualité et équité de l'éducation

- **Augmentation du nombre total d'écoles (y compris les écoles publiques, les écoles communautaires, les écoles de missions et les écoles privées) à chaque niveau**, mais des disparités importantes subsistent entre les types d'écoles et les circonscriptions;
- **Une certaine amélioration de la qualité des écoles primaires publiques**, la proportion d'écoles disposant d'infrastructures « solides ou semi-solides » étant passée de 68 % en 2007-2008 à 70,8 % en 2015;

- **Amélioration des installations d'alimentation en eau et des installations sanitaires et d'hygiène dans les écoles,** renforcée par l'évaluation et les investissements de l'UE et de l'UNICEF;
- **Une certaine amélioration de la qualité des programmes d'études,** dont l'approbation d'un programme national d'éducation de la petite enfance et la mise à jour des programmes des classes de la 7^e à la 9^e année ainsi que du matériel didactique connexe;
- Achat et distribution de plus de 3,4 millions de **manuels scolaires et de matériel didactique** pour les classes de la 1^{re} à la 9^e année;
- En 2016, le ministère de l'Éducation n'avait pas de politique ou de budget consacré à l'éducation inclusive, et il n'avait pas non plus de politiques donnant la priorité à l'allocation de ressources ou à la construction d'écoles dans les zones à faible revenu ou mal desservies.
- **Augmentation de la proportion d'enseignants ayant des qualifications minimales aux niveaux de l'éducation de la petite enfance et du primaire; diminution aux niveaux du premier et du deuxième cycle du secondaire;** effet limité de la reprise d'un programme de formation des enseignants au premier cycle du secondaire;
- Distribution de 200 000 guides de l'enseignant pour les cours de mathématique, de sciences, de sciences sociales et de langues de la 5^e à la 9^e année, **accroissant ainsi l'accès des enseignants aux ressources;**
- Disparités persistantes entre les zones rurales et urbaines dans le personnel enseignant;
- Aucun progrès en ce qui concerne l'égalité des sexes parmi les enseignants. En 2015, les femmes ne représentaient que 21 %, 11 % et 7 % des enseignants du primaire, du premier cycle du secondaire et du deuxième cycle du secondaire respectivement. L'enseignement pré-primaire est l'exception, 83 % des enseignants en maternelle et au jardin d'enfants étant des femmes.

Effectifs, formation et gestion des enseignants

- **Augmentation du nombre d'enseignants** entre 2007-2008 et 2015, qui est passé de 26 349 à 55 243 aux niveaux allant de l'éducation de la petite enfance au deuxième cycle du secondaire (en partie grâce à la création de trois instituts de formation des enseignants ruraux entre 2008 et 2013);
- **Diminution du nombre d'élèves par enseignant dans les écoles primaires publiques,** qui est passé de 49 à 27,6 en 2015;
- **Diminution du nombre d'élèves par enseignant qualifié dans le primaire,** qui est passé de 59 en 2007-2008 à 43,5 en 2015;

Gouvernance, planification, gestion et leadership

- **Progrès des efforts de décentralisation** grâce à l'adoption et à la mise en application de la loi sur la réforme de l'éducation de 2011;
- **Économies réalisées par le ministère de l'Éducation** (plus de 1,6 million de dollars américains) du fait des exercices de vérification de la paie des enseignants;
- **Revue et restructuration du ministère de l'Éducation; formation** du personnel du ministère de l'Éducation au suivi et à l'évaluation, aux achats et à la planification de l'éducation;

- **Renforcement de la participation de la collectivité, de la gestion par les écoles et de l'appropriation locale** de l'éducation par l'octroi de subventions aux écoles et la prestation de services de formation aux associations de parents-enseignants pour renforcer leurs capacités.

Contrôle de la qualité et responsabilisation

- **Certains progrès ont été accomplis en ce qui a trait au renforcement du suivi et de l'évaluation sectoriels** grâce aux revues sectorielles conjointes de l'éducation, à l'analyse sectorielle de l'éducation et aux recensements scolaires annuels, mais des difficultés subsistent en ce qui concerne le financement, la comparabilité des données, la formation et le fait que la mise en œuvre du plan sectoriel de l'éducation ne fait pas l'objet d'un suivi systématique par rapport à ses objectifs. Même si le plan sectoriel de l'éducation 2010-2020 comprenait des dispositions visant à renforcer le SIGE, les progrès mesurés par les indicateurs concernés n'ont pas fait l'objet d'un suivi régulier, et il y a peu de preuves indiquant que les données du SIGE ont été utilisées pour améliorer la mise en œuvre du PSE;
- **Réalisation d'évaluations de lecture au début de la première année d'études** sur la base de petits échantillons représentatifs; absence d'évaluations des apprentissages à grande échelle pour les classes primaires; les autres examens imposés actuellement à la fin de la 9^e et de la 12^e année dans le cadre du système libérien d'évaluation d'apprentissage à grande échelle ne permettent pas d'établir une comparaison dans le temps des résultats avec une norme qui serait comparable.

Liens probables entre la mise en œuvre du plan sectoriel et les changements au niveau des systèmes

La mise en œuvre du plan sectoriel, en particulier les contributions du GPE BEP et de l'ESPDG, a très probablement contribué aux changements constatés au niveau du système. Il est toutefois difficile de déterminer dans quelle mesure ces activités ont été entreprises dans le cadre du PSE 2010-2020. Même si de nombreuses contributions de bailleurs de fonds autres que le Partenariat mondial pour l'éducation ont pu avoir été versées indépendamment du PSE, elles ont cadré avec ses objectifs et ont contribué directement aux améliorations au niveau du système.

Résultats d'apprentissage et équité

Changements dans les résultats d'apprentissage, l'équité, l'égalité entre les sexes

Au cours de la période de référence, le Libéria a enregistré de légères améliorations en matière d'accès à l'éducation et d'égalité entre les sexes, mais des problèmes subsistent en ce qui concerne les résultats scolaires. Il demeure ainsi d'importantes disparités entre les régions et fondées sur la richesse dans les taux de scolarisation, d'achèvement et de survie.

Les taux bruts d'inscription ont augmenté aux niveaux de l'éducation de la petite enfance (de 98 % à 116 %) et du premier cycle du secondaire (de 40 % à 53 %), mais ont légèrement diminué au primaire (de 89 % à 87 %) entre 2007-2008 et 2015. L'ASE indique que la légère baisse des effectifs dans le primaire est attribuable à des niveaux plus élevés de redoublement en

première année et à des taux élevés d'abandon des études entre la première et la deuxième année. L'augmentation du nombre d'inscriptions à la maternelle et au jardin d'enfants correspond à l'importance accrue accordée par le gouvernement aux services d'éducation de la petite enfance, notamment grâce à l'instauration, en 2011, de la politique nationale intersectorielle du Libéria sur le développement de la petite enfance. L'inscription des enfants plus âgés que la normale demeure toutefois un problème crucial.

Les taux d'achèvement de l'éducation de base et de survie restent faibles. Sur les 822 006 enfants inscrits à un programme d'éducation de base en 2015, 69 % ont atteint la 6^e année et 59 % la 9^e année.

Le taux de non-scolarisation des enfants en âge de fréquenter l'école primaire est passé de 59 % en 2011 à 62,3 % en 2015, ce qui indique que la scolarisation des enfants non scolarisés reste un défi. Selon les dernières données de l'ISU, datant de 2015, le Libéria a l'un des taux les plus élevés d'enfants non scolarisés dans le monde.

Les niveaux de littératie des élèves pendant les premières années d'études demeurent faibles. En 2008, 2011 et 2014, les notes moyennes des élèves de 3^e année en lecture orale de textes reliés sont demeurées inférieures à la norme internationale de compétence en lecture orale. Toutefois, des interventions ciblées en lecture axées sur la qualité de l'enseignement de la lecture à l'école primaire ont eu un impact prometteur sur les résultats des élèves.

Le taux de réussite aux examens nationaux a baissé pour le passage au deuxième cycle du secondaire, passant de 95 % en 2007 à 57,95 % en 2017, ainsi que pour le passage aux études supérieures, passant de 81 % en 2007 à 47 % en 2014.

L'indice de parité entre les sexes (IPS) pour les effectifs du primaire et du premier cycle du secondaire s'est amélioré entre 2008 et 2015, atteignant presque la parité à 0,96 et 0,98, respectivement. D'importantes disparités régionales persistent toutefois en ce qui a trait à l'IPS. La représentation des femmes à tous les niveaux d'éducation demeure plus faible que celle des hommes. Les filles représentent 46,5 % des élèves du primaire et 47 % des élèves du secondaire, mais les femmes représentent moins de 10 % du corps enseignant. Il existe également d'importantes disparités régionales et fondées sur la richesse dans les taux de scolarisation, d'achèvement et de survie.

La part des inscriptions au primaire dans les écoles privées a augmenté, passant de 18,3 % en 2007 à 29,8 % en 2015; aux premier et deuxième cycle du secondaire, les écoles privées représentent la majorité des inscriptions.

Liens probables avec les changements observés au niveau des systèmes

L'augmentation du nombre de bâtiments scolaires a probablement contribué à l'augmentation notable des taux de scolarisation et, potentiellement, à l'amélioration de la parité entre les sexes. Les autres changements systémiques observés au cours de la période considérée sont soit trop récents, soit encore trop peu étendus pour avoir contribué à des effets mesurables dans les domaines des résultats d'apprentissage, de l'égalité entre les sexes ou de l'équité.

Conclusions/Observations générales

Bonnes pratiques émergentes

Les approches ci-dessous observées au Libéria méritent d'être signalées et présentent un intérêt potentiel pour d'autres pays.

Le ministère de l'Éducation, les bailleurs de fonds et les OSC ont félicité le Secrétariat du Partenariat mondial pour l'éducation pour avoir fourni des indications judicieuses et nuancées visant à modérer les discussions politiques tendues pendant le processus d'endossement du the G2B-ESP. Cela montre que le Secrétariat peut, à l'occasion, agir comme médiateur neutre pour aider à résoudre les différends sur les orientations.

Comme il a été difficile de parvenir à un consensus avec le CESD, dont l'orientation inclusive est digne d'éloges, un GLPE restreint a été formé afin d'accroître l'efficacité de la prise de décisions. D'autres pays aux prises avec des compromis entre l'inclusivité et la prise de décisions peuvent également choisir de former des organes décisionnels plus agiles.

Les contributions du Partenariat mondial pour l'éducation

Le soutien du Partenariat mondial pour l'éducation s'est traduit par des contributions positives à la planification sectorielle et par des contributions partielles à la responsabilité mutuelle et à la mise en œuvre du plan sectoriel; il n'y a eu aucune contribution notable en ce qui concerne la quantité et la qualité du financement sectoriel national ou international au Libéria.

L'USAID, qui est l'agence de coordination depuis 2014-2015, a joué un rôle important dans la co-animation du dialogue sectoriel et de la communication entre les partenaires de développement ainsi que dans l'endossement du G2P-ESP et l'approbation de la requête pour un deuxième financement ESPIG.

Toutes les parties prenantes ont apprécié l'assistance technique, l'expertise et la flexibilité de l'agent partenaire (la Banque mondiale) lors de l'élaboration du PSE et la mise en œuvre de l'ESPIG, mais elles ont indiqué qu'une présence permanente de la Banque mondiale au Libéria accroîtrait son influence.

Les bailleurs de fonds et les parties prenantes gouvernementales ont apprécié la réactivité et la collaboration du Secrétariat du Partenariat mondial pour l'éducation pour fournir des conseils et des instructions sur la préparation des requêtes de financement et trouver un consensus lors de l'endossement du plan sectoriel.

Pertinence perçue du soutien du Partenariat mondial pour l'éducation

Les parties prenantes nationales et internationales considèrent le Partenariat mondial pour l'éducation essentiellement comme un bailleur de fonds qui, n'ayant pas de présence permanente dans le pays, travaille par l'intermédiaire de partenaires de développement sur le terrain. Les conditions de financement de l'ESPIG ont été d'importants stimulants et sont susceptibles d'avoir accru les progrès vers la planification sectorielle et la responsabilité mutuelle par l'intermédiaire du CESD. Le soutien financier et le soutien non financier du Partenariat mondial pour l'éducation (assistance technique, assurance qualité) ont été tout autant pertinents.

Changement au niveau des systèmes

Au cours de la période 2014-2017, le Libéria a accompli certains progrès pour renforcer divers aspects de son système d'éducation conformément aux priorités et objectifs définis dans le PSE 2010-2020. Les données recueillies vérifient en partie le lien présumé entre la mise en œuvre du PSE et le renforcement du système éducatif.

Changement au niveau de l'impact

À l'exception du lien probable entre l'augmentation des inscriptions et l'amélioration correspondante de la parité entre les sexes, l'équipe d'évaluation n'a pas pu établir de lien probant entre les changements au niveau des systèmes et les changements observés au niveau de l'impact en raison de l'insuffisance de données fiables dans des domaines clés comme les résultats d'apprentissage et l'inclusion.